

SICTOM DE LONS LE SAUNIER

TARIFICATION REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES 2017

RESIDENCE PRINCIPALE

- Foyer de une à deux personnes : 128.50 €
- Foyer au-delà de deux personnes : 212.80 €

RESIDENCE SECONDAIRE intégrant gîte, clé-vacances, chalets, bungalows, caravanes, mobil-homes ou toutes autres structures touristiques

- A l'unité avec ou sans bac(s) : 93.50 €

CHAMBRE D'HOTES :

- 1 à 3 chambres d'hôtes – forfait résidence secondaire : 93.50 €
- 4 à 5 chambres d'hôtes – 2 forfaits résidence secondaire : 187.00 €

La délibération complète du comité syndical du SICTOM est consultable en mairie